

DIRECTIVES POUR SORTIES HORS CAMPUS UQAC
Niveau de difficulté 2 à 4- Intermédiaire à très difficile

Comité de gestion des risques de l'UQAC
Novembre 2007

EN CAS D'URGENCE OU DE CRISE

9-1-1

«Référer les médias au service de communications institutionnelles!»

UQAC

Sécurité 418 545-5015 ou 1 800 463-9880
Comité de gestion des risques
Jean-Claude Dufour, Responsable545-5011 Poste 2432
Service de communications institutionnelles
Jean Wauthier545-5011 Poste 5007 Cell 540-0450
Service de consultation psychosociale545-5011 Poste 5351
Station Simoncouche418 678-1979

Police / ambulance / pompiers

Si menace de mort911
Sureté du Québec
Urgence 24h418-310-4141
Cellulaire*4141
District du Saguenay418 549-9266
Ambulance Chicoutimi Inc.418 543-5045

Recherche et sauvetage

Base militaire de Trenton 1 800 267-7270
Garde côtière 1 800 463-4393
Air Médic418 673-3322 ou 1 877-963-3322
Sauvetage Région 02 Inc. 418 543-2467
SOPFEU (Feux de forêt)1 800 463-3389
Info-Santé CLSC Chicoutimi418 310-2477
Hôpital de Chicoutimi418 541-1000
Centre anti-poison1 800 463-5060
Centre de prévention du suicide1 800 463-9868
Centre de médecine de plongée du Québec1 888 835-7121
Info-Crime1 800 711-1800
SOS Braconnage.....1 800 463-2191
Unité plein air 418 545-5011

| | Uqac | Maison | Cellulaire |
|--------------------------------|------|----------|--------------|
| -Secrétariat | 5391 | | |
| -Gilles Levesque | 4467 | 690-0053 | 820-5049 |
| -Alain Tetrault | 4025 | 678-3724 | 540-3737 |
| -Frédéric Fournier | 2299 | | 297-6554 |
| -Jean-Charles Fortin..... | 4030 | | 514 910-3090 |
| -Michel Tremblay..... | 2299 | 678-3012 | |
| -Mario Bilodeau | 5394 | 693-6717 | |
| -David Mephram..... | 5091 | | 550-7202 |
| -André-François Bourbeau | 5259 | 543-4347 | 540-5988 |

Médecin personnel : _____

Pharmacien personnel : _____

Répondant (ange gardien): _____

Répondant (ange gardien): _____

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|----------|
| DIRECTIVES POUR SORTIES HORS-CAMPUS UQAC..... | 5 |
| INTRODUCTION | 5 |
| UNITÉ ADMINISTRATIVE ET RESPONSABLE | 6 |
| COURS ET/OU ACTIVITÉS PRÉVUES..... | 6 |
| DESCRIPTION DE LA DESTINATION OU DU PARCOURS | 6 |
| PERSONNES IMPLIQUÉES | 6 |
| <i>LEADER</i> | 6 |
| <i>CO LEADER</i> | 7 |
| <i>ASSISTANTS</i> | 7 |
| <i>PROFIL DES PARTICIPANTS</i> | 7 |
| <i>ANGE GARDIEN</i> | 7 |
| LIEU DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES..... | 8 |
| SELON UNE ENTENTE, LES LEADERS CONTACTERONT LES PERSONNES SUIVANTES DURANT LA SORTIE | 8 |
| DIFFICULTÉ DE LA SORTIE (2 à 4) | 8 |
| RATIO DE SUPERVISION..... | 11 |
| À ANNEXER | 14 |
| <input type="checkbox"/> Liste des participants..... | 14 |
| <input type="checkbox"/> Liste des items visibles de loin..... | 14 |
| <input type="checkbox"/> Liste d'équipement d'urgence et de sécurité | 14 |
| <input type="checkbox"/> Informations remises aux participants..... | 15 |
| <input type="checkbox"/> Objectifs..... | 15 |
| <input type="checkbox"/> Carte annotée | 16 |
| <input type="checkbox"/> Horaire détaillé..... | 16 |
| <input type="checkbox"/> Résumé cas médicaux | 16 |
| <input type="checkbox"/> Compétences des leaders..... | 17 |
| <input type="checkbox"/> Copie des certifications de 1 ^e soins | 17 |
| <input type="checkbox"/> Plan 5 scénarios pessimistes..... | 17 |
| Scénario pour les délais majeurs..... | 17 |
| Scénario pour participants manquant à l'appel ou accidentellement séparés du groupe | 17 |
| Scénario en cas de bris ou perte importante d'équipement au point le plus isolé du parcours..... | 18 |
| Scénario pour le transport autonome d'un participant blessé ou malade à l'hôpital le plus proche..... | 18 |
| Scénario d'évacuation d'un leader inconscient du point le plus isolé du parcours | 19 |
| À VÉRIFIER..... | 19 |
| <input type="checkbox"/> Formulaire d'acceptation des risques | 19 |
| <input type="checkbox"/> Formulaire d'acceptation des politiques..... | 20 |
| <input type="checkbox"/> Formulaire de contrôle médical et d'aptitude physique..... | 20 |
| <input type="checkbox"/> Validation des cas médicaux | 21 |
| <input type="checkbox"/> Dix documents en main..... | 21 |
| <input type="checkbox"/> Contrôle des véhicules, remorques et embarcations..... | 21 |

| | |
|---|----|
| SIGNATURE DU SPÉCIALISTE DES PLANS D'URGENCE | 22 |
| CONSEILS AUX LEADERS | 22 |
| RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DES LEADERS | 23 |
| RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DES AGENTS DE SÉCURITÉ DE L'UQAC | 23 |
| RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DE L' ANGE GARDIEN | 23 |
| RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DU SERVICE DES IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENT | 24 |

Directives pour sorties hors-campus UQAC

Niveau de difficulté 2 à 4- Intermédiaire à très difficile

INTRODUCTION

Ces directives s'adressent aux membres du personnel et aux étudiants de l'UQAC qui, dans le cadre de leur travail ou de leurs projets scolaires, doivent soit :

- amener des individus à l'extérieur des locaux réguliers de l'université
- se déplacer eux-mêmes en milieu naturel ou
- se déplacer eux-mêmes hors province

Si la sortie respecte les quatre conditions suivantes ...

1. Pouvoir se rendre en lieu sur (bâtiment ou véhicule) dans un délai maximum de 30 minutes à pied.
2. Pouvoir transporter un blessé à un hôpital (ou l'équivalent) dans un délai maximum d'une heure.
3. Pouvoir accéder à un moyen de communication fonctionnel dans un délai maximum de 5 minutes.
4. Valider qu'aucun danger particulier n'est prévu lors de la sortie.

... veuillez vous référer au document «Directives pour sorties hors campus, Niveau 1- Difficulté facile».

Ce document s'adresse aux sorties intermédiaires à très difficile, c'est-à-dire toute sortie qui ne respecte pas au moins une des quatre conditions ci haut. Toute sortie de groupe, qu'elle soit en plein air ou en milieu urbain, comporte des risques. À titre d'exemple, il se peut toujours qu'un participant manque à l'appel. D'autres risques sont encourus par ceux qui se déplacent eux-mêmes en milieu naturel, comme se perdre ou se blesser en tombant. Les déplacements hors province, s'ils ne sont pas plus risqués qu'ici, ont la caractéristique de rendre les opérations de recherche plus complexes. C'est pourquoi, dans tous ces cas, il est obligatoire de préparer un plan d'urgence avant de partir et de le déposer aux agents de sécurité de l'UQAC ainsi qu'à un «ange gardien», c'est-à-dire une personne de confiance. Dans les pages qui suivent, on trouve les informations utiles permettant de remplir le formulaire «Plan d'urgence pour sorties hors campus UQAC, Niveau de difficulté 2 à 4 - Intermédiaire à très difficile», disponible au Service des immeubles et équipements, situé au local P2-1070 (près de la passerelle). On y retrouve aussi toutes les informations pertinentes pour bien planifier la sortie.

UNITÉ ADMINISTRATIVE ET RESPONSABLE

Il s'agit ici du département, du module ou de l'unité de recherche auquel le projet est rattaché. Le responsable est la personne qui en assume la charge, normalement le directeur, ou quelqu'un désigné par celui-ci. Le rôle de ce signataire se résume à vérifier que la sortie correspond bel et bien aux 4 critères qui la définissent comme étant «facile» tels que décrits ci haut.

COURS ET/OU ACTIVITÉS PRÉVUES

Dans cette section, indiquer le titre du cours qui se déroule à l'extérieur et/ou décrire brièvement les activités prévues. Trois exemples:

- Cours d'activités aquatiques (Baccalauréat en plein air).
- Activité d'escalade (École de langue).
- Visite du site de recherche sur la croissance des arbres dans la forêt Simoncouche (Assistants de recherche en biologie).

DESCRIPTION DE LA DESTINATION OU DU PARCOURS

Il s'agit ici d'une brève description du moyen de transport et de l'itinéraire. Trois exemples:

- Rivière Ashuapmushuan en canot de l'embouchure à l'île du Notaire.
- Covoiturage jusqu'à la paroi d'escalade de la Croix Ste-Anne, Chicoutimi-Nord.
- Véhicule tout terrain jusqu'au lac du Dépôt.

PERSONNES IMPLIQUÉES

LEADER

Le leader de la sortie est la personne désignée pour aider le groupe à accomplir les objectifs fixés et à encadrer le groupe lors des activités. Habituellement, il s'agit du professeur, de la personne la plus expérimentée du groupe, ou de l'organisateur. Les compétences du leader doivent correspondre à la difficulté de la sortie et aux caractéristiques des participants. Au minimum, le leader doit être certifié en 1^e soins et RCR. Le Service des immeubles et équipements de l'UQAC organise annuellement des formations de premiers soins auxquelles vous pouvez vous inscrire.

CO LEADER

Même le meilleur des leaders peut se blesser et devenir inapte durant une sortie. Le co-leader est la personne désignée à l'avance pour prendre le groupe en charge dans de telles situations. On peut choisir un membre du groupe qui accepte ce rôle, pourvu que celui-ci en ait les compétences, qu'il accepte ce rôle et que le groupe en soit avisé avant le départ.

ASSISTANTS

Dans certaines sorties complexes, par exemple avec de grands groupes, on peut avoir recours à des assistants. Il s'agit ici de personnes à qui l'on donne un certain rôle de responsabilité durant la sortie, par exemple d'aider à l'organisation d'un sous groupe. Lorsque le co-leader doit remplacer le leader, un des assistants devient alors co-leader.

PROFIL DES PARTICIPANTS

Dans cet espace, veuillez inscrire le profil type des participants à la sortie : par exemple, enfants de pré-maternelle, élèves de 2^e année au primaire, adolescents membres d'un club cycliste, personnes âgées, personnes handicapées, etc.

ANGE GARDIEN

L'ange gardien d'une sortie est une personne de confiance, autre que les agents de sécurité, à qui l'on remet le plan d'urgence. Le répondant doit être choisi en fonction des critères suivants :

- 1) disponibilité 24h sur 24 pendant la durée de la sortie
- 2) apte et prêt à faire des démarches pour résoudre des problèmes de logistique qui peuvent survenir lors de la sortie (perte de clés d'un véhicule, par exemple)
- 3) apte et prêt à intervenir lors de situations d'urgence ou de crise (accident majeur ou décès) en collaboration avec les agents de sécurité de l'UQAC

Il est important de choisir son ange gardien avec soin!

FAÇON DE REJOINDRE LES LEADERS DURANT LA SORTIE

Cette section sert à rejoindre les leaders en cas d'urgence, par exemple pour rejoindre un participant pour l'aviser qu'un membre de sa famille a été impliqué dans un accident. Pour les sorties où le cellulaire fonctionne, inscrire au moins un numéro de téléphone. Dans d'autres cas, c'est le téléphone satellite qui sera ouvert seulement de 18h à 19h à tous les soirs pour ménager les piles. Inscrire aussi la fréquence des «Walkie-talkie», des radios CB sur les chemins forestiers ou des émetteurs VHF pour les voies maritimes.

LIEU DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Si, pour des raisons d'urgence une équipe de secours devait venir à votre rencontre, il serait utile de connaître les informations reliées aux véhicules, dont la marque, la couleur et le numéro de plaque d'immatriculation. Inscrire aussi la compagnie de location de véhicule ou le service d'autobus utilisé s'il y a lieu.

SELON UNE ENTENTE, LES LEADERS CONTACTERONT LES PERSONNES SUIVANTES DURANT LA SORTIE

Surtout pour les sorties plus longues ou à l'étranger, il devient important de rassurer l'ange gardien ou les proches à une fréquence régulière, surtout après avoir franchi certaines étapes difficiles du parcours, s'il y a lieu. En cas d'urgence, cette façon de faire raccourci les démarches en situant le groupe au delà de ce point du parcours. Cette section confirme l'entente de communication avec les personnes que les leaders ont prévu contacter durant la sortie. On y indique aussi à quelle heure on contactera l'ange gardien après la sortie pour fermer le plan d'urgence.

DIFFICULTÉ DE LA SORTIE (2 À 4)

Il faut inscrire dans cette case le niveau de difficulté de la sortie, selon les critères suivants :

Niveau de difficulté 2 - Intermédiaire

Le niveau de difficulté intermédiaire se caractérise par des expériences d'aventure en plein air ou des sorties dont les risques ne dépassent que quelque peu ceux de tous les jours en milieu urbain ou semi-urbain. On rencontre quelques dangers, mais ceux-ci sont facilement évitables ou contournables. La conséquence des risques encourus se limite normalement à des blessures mineures (guérissables) et dont le niveau de stress demeure faible.

Au niveau de difficulté 2, il est possible d'annuler l'expérience en se rendant à un véhicule ou à un bâtiment chauffé tout au plus dans un délai de trois heures à pied. On est aussi capable de transporter un blessé à l'hôpital dans un délai maximum de cinq heures par ses propres moyens. D'habitude, l'activité ne dure guère plus de 3 ou 4 jours. On peut donc se fier sur les prévisions d'Environnement Canada et la sortie est annulée lors d'alertes météorologiques.

Le niveau de difficulté 2 offre toujours la possibilité de ralentir, modifier ou annuler la tenue des activités au besoin. Il est facultatif d'affronter les tâches et les obstacles. Bref, on peut changer d'idée rapidement si le risque devient inconfortable.

Au niveau 2, on retrouve des expériences telles que :

- cyclo tourisme accompagné d'un véhicule de sécurité
- camping en randonnée pédestre sur un circuit de 20 kilomètres
- canotage sur un petit lac en eau chaude
- motoneige sur sentiers périurbains
- la plupart des activités de tourisme d'aventure ou de travail en forêt

En résumé, pour que la sortie soit considérée comme étant intermédiaire, il faut respecter à la fois les cinq conditions suivantes :

1. Pouvoir se rendre en lieu sur (bâtiment ou véhicule) dans un délai maximum de 3 heures à pied.
2. Pouvoir transporter un blessé à un hôpital (ou l'équivalent) dans un délai maximum de 5 heures
3. Pouvoir accéder à un moyen de communication fonctionnel (à pied) dans un délai maximum d'une heure.
4. Valider que tous les dangers prévus lors de la sortie sont facilement évitables.
5. Valider que chaque obstacle individuel est offert aux participants de façon facultative.

Les activités du niveau de difficulté intermédiaire s'adressent à tout débutant en bonne santé et le moins actif.

Niveau de difficulté 3- Difficile

Le niveau de difficulté avancé consiste en des expériences ou des sorties d'aventure en milieu naturel parfois isolé dont les risques encourus peuvent, s'ils se réalisent, mener à des conséquences de blessures graves ou à un décès. Les risques aux conséquences moins graves se réalisent fréquemment. Le niveau de stress à ce niveau est donc palpable et préoccupe constamment.

Au niveau de difficulté 3, il peut s'écouler jusqu'à 24 heures à pied avant de pouvoir annuler l'expérience. On doit pouvoir transporter un blessé à l'hôpital dans un délai maximum de 36 heures par ses propres moyens (une seule nuit à affronter). Les expéditions peuvent être d'une durée de plusieurs semaines et on doit faire face à toutes les conditions météorologiques qui se présentent.

Parfois, le matériel apporté est insuffisant pour assurer les confort de base et le groupe doit faire appel à la débrouillardise pour compenser.

À ce niveau, on s'engage à affronter des tâches (parfois lourdes) et à surmonter des obstacles (parfois difficiles) avec un point de non retour où l'on ne peut pas facilement ralentir, modifier ou annuler la progression. Bref, on ne peut pas changer d'idée rapidement : si le risque devient inconfortable, on doit parfois obligatoirement le confronter.

Des exemples d'activités de niveau 3 sont :

- randonnée pédestre de 40 km avec équipement ultra léger
- descente d'une rivière sauvage en canot
- camping d'hiver lourd dans les Monts Groulx
- pratique de survie en forêt
- la plupart des activités de plein air d'aventure pour fins de reconnaissance ou prospection de territoires

Les activités de niveau difficile s'adressent à des personnes physiquement actives et aventurières, déjà initiées dans la discipline concernée.

Niveau de difficulté 4- Très difficile

Les sorties et activités d'aventure en plein air de difficulté niveau 4 sont caractérisées par leur objectif de performance maximale. Les tâches et les obstacles sont de taille, parfois à la limite de l'endurance humaine. Comme au niveau 3, on s'engage vers une destination, avec un point de non retour, mais à la différence que le temps est presque toujours le facteur crucial le plus préoccupant. Les dangers rencontrés ont historiquement causé des blessures graves ou des décès. La concrétisation des risques moins graves fait partie de l'activité. Souvent les matériaux disponibles dans l'environnement sont inexistantes et le matériel apporté est réduit au strict minimum pour la survie.

Au niveau 4, il est possible de devoir se déplacer pendant plus de 24 heures à pied pour annuler l'expérience (se rendre en lieu sûr) et plusieurs jours peuvent être nécessaires pour atteindre un hôpital par ses propres moyens.

Les raids de compétition, les expéditions dans le Grand Nord, l'ascension de montagnes de plus de 6000 mètres, la descente de chutes sauvages en kayak ou le camping d'hiver léger par grands froids sont des exemples d'activités de niveau 4.

RATIO DE SUPERVISION

On choisit le ratio de supervision à l'aide du tableau suivant, pour chaque leader ou co-leader de la sortie :

| Niveau de difficulté | de Niveau des participants | moyen | Niveau du leader ou co-leader | = | Ratio 1 pour |
|----------------------|----------------------------|-------|-------------------------------|---|--------------|
| 2 | 1 | | 1 | = | 4 |
| 2 | 1 | | 2 | = | 6 |
| 2 | 1 | | 3 | = | 8 |
| 2 | 1 | | 4 | = | 10 |
| 2 | 2 | | 1 | = | 5 |
| 2 | 2 | | 2 | = | 7 |
| 2 | 2 | | 3 | = | 9 |
| 2 | 2 | | 4 | = | 11 |
| 2 | 3 | | 1 | = | 6 |
| 2 | 3 | | 2 | = | 8 |
| 2 | 3 | | 3 | = | 10 |
| 2 | 3 | | 4 | = | 12 |
| 2 | 4 | | 1 | = | 7 |
| 2 | 4 | | 2 | = | 9 |
| 2 | 4 | | 3 | = | 11 |
| 2 | 4 | | 4 | = | 13 |
| 3 | 2 | | 2 | = | 3 |
| 3 | 2 | | 3 | = | 5 |
| 3 | 2 | | 4 | = | 7 |
| 3 | 3 | | 2 | = | 4 |
| 3 | 3 | | 3 | = | 6 |
| 3 | 3 | | 4 | = | 8 |
| 3 | 4 | | 2 | = | 5 |
| 3 | 4 | | 3 | = | 7 |
| 3 | 4 | | 4 | = | 9 |
| 4 | 3 | | 3 | = | 2 |
| 4 | 3 | | 4 | = | 4 |
| 4 | 4 | | 3 | = | 3 |
| 4 | 4 | | 4 | = | 5 |

Voici une description des niveaux de participants. On choisit le niveau en faisant la moyenne du groupe.

Participant niveau 1- Sédentaire et timide

Exigence physique : profil *sédentaire*, taille, poids, niveau de handicap permis s'il y a lieu

Exigence technique : aucune, profil *débutant*

Exigence psychologique : aucun stress psychologique, profil *timide* accepté

Participant niveau 2- Actif et volontaire

Exigence physique : personne *active* en bonne santé qui a l'habitude d'activités physiques douces telles que la marche, le golf, le ping-pong, le jardinage, les quilles, l'ascension d'escaliers, le travail manuel debout, la cueillette de fruits, les ballades à vélo sur terrain plat, etc.

Exigence technique: aucune, profil *débutant*, a été sensibilisé aux activités prévues

Exigence psychologique : peu de stress psychologique, profil *volontaire*, prêt à essayer de nouvelles choses avec porte de sortie, tolère quelques difficultés imprévues, accepte les risques aux conséquences mineures.

Participant niveau 3- Sportif et aventurier

Exigence physique : personne *sportive* en excellente santé qui a l'habitude d'au moins 2 heures par semaine d'activités intenses telles que tennis, hockey, jogging, vélo sur terrain vallonné, ski agressif, etc.

Exigence technique : profil *intermédiaire*, a déjà participé à de multiples activités de niveau 2, dont au moins une fois dans la même activité.

Exigence psychologique : stress psychologique souvent présent, profil *aventurier*, doté de hardiesse, prêt à affronter des tâches difficiles et des obstacles sérieux, accepte volontiers les difficultés imprévues et l'inconfort comme faisant partie intégrante de l'expérience, accepte certains risques aux conséquences graves.

Participant niveau 4- Athlétique et audacieux

Exigence physique: personne *athlétique* qui a l'habitude de l'entraînement physique intense à raison d'au moins 5 heures par semaine.

Exigence technique : profil *avancé*, a déjà participé à de multiples activités de niveau 3, dont plusieurs dans la même activité.

Exigence psychologique : stress psychologique constant, profil *audacieux*, doté de hardiesse extrême, choisit de se mesurer à lui-même en affrontant des tâches et des obstacles à la limite de ses possibilités, se nourrit de difficultés imprévues, se frôle régulièrement à des risques aux conséquences graves.

Voici, de façon générale, les caractéristiques des leaders pour les sorties en milieu naturel:

Leader Niveau 1- Guide d'interprétation

Individu majeur (18 ans), sans expérience de leadership, mais qui a déjà participé au moins 3 fois à l'activité prévue ou à des activités similaires. Diplôme de réanimation cardio-respiratoire (RCR) et 1^e soins de base.

Leader Niveau 2- Guide d'excursion

Individu ayant participé à au moins 90 jours d'activités de difficulté niveau 2 et 10 jours à des activités de difficulté niveau 3 dans la même discipline ou dans des disciplines connexes. Expérience de leadership requise : total d'au moins 30 jours en tant que leader d'activités de difficulté niveau 1 ou d'assistance d'activités de difficulté niveau 2 ou combinaison des deux. Diplôme de RCR et de 1^e soins de base, brevets appropriés des fédérations lorsque ceux-ci existent pour l'activité proposée.

Leader Niveau 3- Guide d'expédition

Individu ayant participé à au moins 90 jours d'activités de difficulté niveau 3 et 10 jours à des activités de difficulté niveau 4 dans la même discipline ou dans des disciplines connexes. Expérience de leadership requise : total d'au moins 90 jours en tant que leader d'activités de difficulté niveau 2 ou d'assistance d'activités de difficulté niveau 3 ou combinaison des deux. Reconnaissance des pairs dans un réseau local. Diplôme de RCR et de 1^e soins en régions isolées (40h), brevets appropriés des fédérations lorsque ceux-ci existent, reconnaissance professionnelle du CQRHT pour activités de tourisme d'aventure.

Leader Niveau 4- Maître guide

Individu ayant participé à au moins 30 jours d'activités de difficulté niveau 4 dans la même discipline ou dans des disciplines connexes. Expérience de leadership requise : total d'au moins 90 jours en tant que leader d'activités de difficulté niveau 3 ou d'assistance d'activités de difficulté niveau 4 ou combinaison des deux. Reconnaissance des pairs dans un réseau provincial. Diplôme de RCR et de premier répondant (80h).

Pour plus de détails sur les ratios de supervision, la définition des leaders et des assistants, le recours à un participant qui agit comme assistant, les grands groupes, les clientèles particulières et autres considérations, veuillez consulter le chapitre 2 du «Manuel de référence sur la gestion des risques et de la crise AEQ/ACQ/LERPA».

À ANNEXER

□ Liste des participants

La liste des participants doit inclure le nom des auditeurs libres, des visiteurs et des bénévoles s'il y a lieu. Il est possible que parfois on ne connaisse pas à l'avance si tous les participants seront présents à l'activité. Dans ce cas, on inscrit tout de même tous les noms des participants potentiels.

□ Liste des items visibles de loin

Si pour des raisons d'urgence une équipe de secours devait venir à votre rencontre, il serait utile de connaître les éléments visibles de loin. Par exemple, on peut inscrire le fait que le groupe se déplace avec 6 kayaks de mer tandem et de couleur rouge...

□ Liste d'équipement d'urgence et de sécurité

Selon les activités prévues, une grande panoplie d'équipements de sécurité est obligatoire pour répondre aux normes de l'industrie du plein air. Dans cette annexe, il suffit d'en faire une liste afin de valider que rien n'a été oublié. De plus, en cas d'urgence, la liste facilitera les décisions des équipes de secours. À titre d'exemple, voici une liste partielle des besoins, parmi laquelle on peut choisir:

Général

- Trousse de premiers soins
- Trousse pharmaceutique
- Manuel de médecine
- Trousse de réparation
- Moyens de communications
- Sifflets et moyens de signalisation
- Fusées de détresse
- Hache et scie
- Gourdes
- Purificateurs d'eau mécaniques ou chimiques
- Briquet et allume-feu
- Lampes frontales
- Huile à mouche ou gazebo
- Écran solaire
- Abri de toile
- Carte, boussole et GPS
- Double des clés

Sécurité personnelle

- Dossards fluorescents en période de chasse
- Casques protecteurs
- Bottes de sécurité
- Pantalons de scie mécanique

Activités aquatiques

- VFI
- Écope ou pompe
- Corde de remorquage
- Couteau

Activités hivernales
Raquettes
Sacs de couchage ou couvertures
Vêtements additionnels

□ Informations remises aux participants

Parmi les informations remises aux participants, la plus importante est la liste des équipements. Celle-ci comprend :

Équipement fourni
 Équipement de sécurité
 Équipement de groupe
 Équipement personnel spécialisé
Équipement à apporter
 Équipement obligatoire
 Équipement suggéré
Consignes si le participant veut substituer un item personnel au lieu de l'équipement fourni

En plus de la liste des équipements, quelques informations minimales doivent être fournies aux participants durant la période de planification de la sortie concernant les éléments de logistique. Voici quelques unes des informations qui sont habituellement remises aux participants:

Le prix et les conditions de paiement
Le niveau de difficulté
La carte du trajet
L'horaire
Les politiques et règlements
Les sous-traitants impliqués
Instructions pour se rendre au lieu de rencontre
Conditions d'admission (préalables à la pratique de l'activité)
Niveau de confort
 Logement
 Exemple de menu
 Eau potable
 Installations sanitaires
 Vaisselle
 Alcool
 Moyens de transport
Dangers particuliers
 Conditions climatiques extrêmes
 Moustiques
 Animaux dangereux
 Plantes dangereuses
Proximité des magasins
Sécurité des possessions laissées au camp de base
Sécurité du stationnement
Bref curriculum vitae des guides incluant leurs capacités linguistiques
Profil type des autres participants incluant leurs capacités linguistiques
Détails des responsabilités de leadership
Conditions d'évacuation

□ Objectifs

Les objectifs sont la référence sur laquelle le leader s'appuie pour diriger le groupe. Quand ils sont bien identifiés et diffusés, les objectifs préviennent bien des conflits et orientent les discussions lors des décisions inévitables. Les objectifs ne sont pas un caprice administratif. Ils sont l'élément essentiel de la planification, ils en sont la fondation.

□ Carte annotée

La carte sert à informer sur beaucoup plus que le trajet. Le principe ici est d'indiquer les plus importants dangers directement sur la carte. Il est bien d'y annoter toutes sortes d'autres détails, dont surtout les sorties d'urgence, les navettes, les points d'eau potable, les bâtiments le long du trajet, les sites de camping, etc.

□ Horaire détaillé

Un horaire écrit aide le leader et les participants, car il indique de manière approximative ce qui va se passer durant l'excursion ou l'expédition. Nous proposons la formule suivante, que nous utilisons depuis des années avec succès et qui permet d'organiser le temps sans être trop rigide. En cas d'urgence, l'horaire aide les équipes de secours à retracer le groupe.

Horaire pour « titre de la sortie »

Objectif principal : « énoncé de l'objectif principal »

Objectifs secondaires : « énoncé des objectifs secondaires »

| | Le mardi 26 août | Le mercredi 27 août | Le jeudi 28 août | Le vendredi 29 août | Le samedi 30 août |
|---------------|---|----------------------------|---------------------------------|----------------------------|--|
| AM1 | Rendez-vous pour empaqueter à 7h15 à « tel endroit » Départ 8h13 précis ! Transport (en heures) Arrivée à « tel endroit » | Période d'activité #5 | Période d'activité #9 | Période d'activité #12 | Période d'activité #16 |
| AM2 | Période d'activité #1 | Période d'activité #6 | Période d'activité #10 | Période d'activité #13 | Période d'activité #17 |
| PM1 | Période d'activité #2 | Période d'activité #7 | Temps imprévu pour repos | Période d'activité #14 | Période d'activité #18 |
| PM2 | Période d'activité #3 | Période d'activité #8 | Temps imprévu pour repos | Période d'activité #15 | Fin prévue à 15h Transport Arrivée prévue à tel endroit à 17h |
| Soirée | Période d'activité #4 | Discussion de groupe | Période d'activité #11 | Discussion de groupe | |

Dans l'horaire, il y a trois points clé à remarquer : 1) le temps alloué pour imprévus d'une demi-journée à tous les trois jours 2) les seules consignes de temps précis sont au départ et à l'arrivée pour fins de flexibilité 3) il existe seulement cinq blocs de temps par jour à gérer, encore une fois pour fins de flexibilité. L'idée derrière ces principes est d'allouer du temps à toutes les étapes de la journée pour éviter les accidents causés par le stress de rencontrer les délais. Même si ceci ne sera pas toujours applicable, c'est un principe vers lequel on tend.

□ Résumé cas médicaux

Le résumé des cas médicaux contient la liste des particularités médicales des participants. Par exemple, il sera utile pour les secouristes éventuels de savoir qu'un membre du groupe est diabétique et que ses médicaments lui sont essentiels à la survie.

□ Compétences des leaders

Pour chaque leader, co-leader ou assistant pour la sortie, une preuve de compétence est nécessaire pour valider que ces derniers sont aptes à diriger les activités au niveau de difficulté prévu. Il s'agit de lister les certifications techniques et l'expérience à guider cette sortie ou des sorties semblables. Nous suggérons l'utilisation du formulaire «Compétences des leaders et assistants», disponible au Service des immeubles et équipements.

□ Copie des certifications de 1^e soins

Inclure une photocopie des certifications en 1^e soins ou RCR de chacun des intervenants.

□ Plan 5 scénarios pessimistes

Pour les sorties intermédiaires (Niveau 2), vous pouvez vous limiter à remplir le formulaire «Planification des cinq scénarios pessimistes», disponible au Service des immeubles et équipements.

Pour les sorties difficiles et très difficiles (Niveau 3 et 4) on peut bonifier le formulaire en écrivant des solutions après avoir considéré les facteurs suivants :

Scénario pour les délais majeurs

Il existe mille et une raisons pour qu'un délai majeur vienne ralentir une sortie. Par exemple, on peut prendre un mauvais chemin, attendre pendant que l'on répare une panne mécanique ou un bris d'équipement, subir une gastro débilante qui dure une journée, etc. Dans tous les cas, le résultat est le même : un délai plus ou moins long.

Le plan d'urgence doit expliquer à l'ange gardien les changements au parcours ou autre modification à l'horaire qui résulte d'un tel délai. Par exemple, on peut indiquer le circuit B sur la carte, ou prévoir de prendre la sortie d'urgence #4 et faire du pouce jusqu'à la voiture, ou encore expliquer que l'on attendra le secours au chalet qui se retrouve au trois quart du parcours. Peu importe, les solutions à un délai majeur à divers endroits du parcours doivent être planifiées avant le départ.

Scénario pour participants manquant à l'appel ou accidentellement séparés du groupe

Quand un participant manque à l'appel et que les procédures de recherche au sol initiales échouent pour le retrouver, il faut alors solliciter l'aide de ressources externes. Souvent, en ces moments, le temps presse. Toute démarche préventive pour déterminer à l'avance qui interviendra dans ce genre de situation est souhaitable. L'ange gardien devrait posséder les coordonnées des personnes aptes à aider dans de tels cas.

Aussi, il est opportun de prévoir le cas où certains participants sont accidentellement séparés du groupe. Par exemple, que faire quand un sous groupe ne se rend pas au point de rendez vous prévu au prochain lac ?

Scénario en cas de bris ou perte importante d'équipement au point le plus isolé du parcours

Que se passe-t-il si une des deux motoneiges (quatre personnes) subit un bri mécanique ? Si un canot chavire et qu'on le perd avec la moitié de l'équipement ? Si un ours mange notre cache de nourriture à mi-parcours ? Toutes ces situations et un millier d'autres semblables sont monnaie courante en milieu naturel. Ces risques constituent la partie «aventure» du plein air d'aventure et le plan d'urgence n'est pas là pour les éliminer. Par contre, il faut les gérer pour que les conséquences se limitent à des souffrances plutôt qu'à des blessures permanentes ou des décès. Marcher le long de la rivière pendant quarante km sans nourriture est souffrant. S'il faut plutôt en parcourir quatre cents avant d'atteindre la communauté la plus proche, c'est une autre histoire, il est peu probable de s'en tirer indemne. Le plan d'urgence considère ce genre de scénario et explique les solutions préconisées. Dans le dernier exemple, on peut choisir de porter le téléphone satellite dans un sac à dos lors des descentes. Par contre, il faut tout de même aviser l'ange gardien des procédures à prendre en cas de pertes majeures. Devra-t-il livrer un autre canot à la sortie d'urgence #3 ?

Il est clair qu'avec un moyen de communication, ce genre de dilemme peut être réglé une fois qu'il se présente... Mais en réfléchissant avant le départ aux scénarios en cas de perte importante de matériel, cela change souvent plusieurs éléments de la planification et favorise la prévention.

Scénario pour le transport autonome d'un participant blessé ou malade à l'hôpital le plus proche

La plupart des évacuations en plein air d'aventure ne sont pas des cas de vie ou de mort. Souvent même, la personne à évacuer peut marcher. Par exemple, des coupures qui nécessitent des points de suture, des cas d'infections, des blessures aux yeux, des fractures, des maladies et ainsi de suite sont tous des cas d'évacuation qui ne menacent pas la vie à court terme. Normalement, on ne fera pas appel aux secours hélicoptérés de l'armée pour ce genre de cas!

Donc, le plan d'urgence doit établir clairement les stratégies pour ce genre d'évacuation : localisation des sorties d'urgence, temps nécessaire pour y amener le blessé, temps nécessaire aux véhicules de secours pour venir à la rencontre du blessé, etc. Il faut aviser l'ange gardien des tâches qui lui incombent dans ces cas. Qui reconduira le blessé jusqu'à l'hôpital et l'accompagnera chez lui ou le ramènera en forêt après l'intervention médicale? Avec quel véhicule? Est-ce que des autos peuvent se rendre facilement à la sortie d'urgence ou s'il faut un véhicule tout terrain?

Comme nous l'avons vu dans les informations remises aux participants, l'élaboration de cette section du plan d'urgence permet aussi d'aviser le participant des conditions de transport et du temps d'évacuation (donc la souffrance) qu'il devra subir en cas de problème. Cette information favorise la prudence.

Scénario d'évacuation d'un leader inconscient du point le plus isolé du parcours

Malheureusement, aucun leader n'est infaillible. Malgré toutes les précautions, on ne sait jamais quand un leader peut se retrouver inconscient pour diverses raisons. C'est en considérant ce scénario pessimiste, mais possible avouons-le, que l'on voit l'importance fondamentale d'avoir déterminé à l'avance l'assistant au leader qui prendra en charge le groupe et l'évacuation.

Ce scénario soulève des problèmes importants à résoudre et à planifier avant le départ. Premièrement, contrairement à la croyance populaire, il est très peu réaliste de penser à évacuer une victime en fabriquant un brancard pour la transporter jusqu'à une sortie d'urgence. Tous ceux qui ont expérimenté cette procédure en viendront à la même conclusion, à moins de disposer d'un groupe nombreux de personnes en grande forme physique : cette procédure se veut terriblement lente et exténuante, pratiquement irréalisable. L'autre conception erronée suggère qu'un hélicoptère puisse atterrir n'importe où et repartir avec une victime. Seuls les sartechs de l'armée sont équipés pour effectuer ces missions. Un hélicoptère standard, par exemple, a besoin d'un endroit dégagé et considérablement spacieux pour atterrir.

Dans des cas de vie ou de mort, tout doit être mis en œuvre pour minimiser le temps nécessaire pour atteindre les soins médicaux hospitaliers. Un plan d'urgence complet doit examiner toutes les possibilités à ce niveau. On ne peut guère espérer une intervention militaire dans un délai de moins de six heures, et ce dans les endroits les plus accessibles du Québec. Est-il possible d'évacuer la victime plus rapidement d'une autre manière ? En hiver, planifier d'apporter un traîneau devient parfois une solution. Dans d'autres cas, il s'agit de prévoir des coureurs qui reviendront avec le moyen de locomotion motorisé qui a été préalablement réservé. Ou encore, est-il possible de recruter un grand nombre de porteurs aux alentours ?

Un autre aspect à planifier concerne la logistique suite à une évacuation. Normalement, l'évacuation hélicoptérée ne transportera que la victime. Que faire alors du matériel qui est laissé derrière, un canot solo par exemple ? Ensuite, faudra-t-il auto évacuer le groupe ? Sinon, qui remplacera définitivement le leader jusqu'à la fin du voyage ?

Toutes ces informations doivent être mises entre les mains de l'ange gardien avant le départ. Surtout, l'étude de ce scénario invite encore une fois à la prudence et suggère parfois des changements dans l'itinéraire.

À VÉRIFIER

□ Formulaire d'acceptation des risques

Le formulaire d'acceptation des risques est utilisé afin de s'assurer que le participant a très bien compris l'ampleur des difficultés auxquelles il fera face dans la sortie. Voilà donc le principe qui soutend son élaboration. Le participant ne devrait jamais pouvoir dire « je ne savais pas que... » ou « je pensais que ce serait autrement » ou « je ne m'attendais pas à ce que ... ». Un

bon formulaire d'acceptation des risques doit donc demander au participant s'il sait exactement dans quoi il s'embarque. C'est en quelque sorte la vérification finale que tous participent en connaissance de cause!

Pour un exemple de ce formulaire pour des sorties difficiles et très difficiles, consultez le site www.uqac.ca/lerpa ou le «Manuel de référence sur la gestion des risques et de la crise». Pour les sorties intermédiaires, on peut utiliser le formulaire conjoint «Contrôle médical, acceptation des risques et des politiques» disponible au Service des immeubles et équipement.

□ Formulaire d'acceptation des politiques

Tout participant à une sortie doit attester qu'il a bien compris et qu'il s'engage à respecter les politiques et procédures de sécurité élaborées par l'UQAC. Parmi ces politiques, il faut noter la tolérance zéro face aux drogues illégales, celle sur la consommation d'alcool, celle sur le tabagisme, celle sur les animaux domestiques, ainsi que le respect des lois et règlements en vigueur sur le territoire visité. Parmi ceux-ci, on retrouve, par exemple :

- Droits d'accès et permis nécessaires
- Zones restreintes
- Règles de chasse, pêche ou trappe
- Nombre de personnes permises par site de camping
- Indice de feu de forêt et consignes à respecter à cet égard
- Interdictions de feux
- Interdictions de bouteilles et boîtes de conserve (certains parcs)
- Consignes relatives aux animaux domestiques
- Interdictions relatives au moteur hors-bord
- Équipement de sécurité obligatoire
- Zones de plantes rares à éviter
- Zones de nidification à éviter
- Règles sur les distances d'approche d'animaux à respecter
- Interdictions à la circulation motorisée
- Interdiction de cueillir des fruits ou autre élément de la nature
- Couvres feux à respecter
- Pourboires
- Conséquences de l'annulation avant ou pendant l'activité
- Conséquences des retards ou absences partielles

Les conséquences du non-respect des politiques, règlements et lois en vigueur doivent être clairement établies et acceptées avant le départ, pour éviter toute forme de confrontation lorsque sur le terrain. Normalement, on traitera des politiques de sécurité et des lois et règlements dans le même document.

Pour un exemple de politiques et d'un formulaire à cet égard, consultez le site www.uqac.ca/lerpa ou le «Manuel de référence sur la gestion des risques et de la crise». Pour les sorties intermédiaires, on peut utiliser le formulaire conjoint «Contrôle médical, acceptation des risques et des politiques» disponible au Service des immeubles et équipement.

□ Formulaire de contrôle médical et d'aptitude physique

Le formulaire médical et d'aptitude physique vérifie auprès de chaque participant s'il est apte à parcourir le trajet prévu dans les temps prévus. De plus, il recueille des informations sur les contacts en cas d'urgence, les allergies, les médicaments requis et les problèmes médicaux antérieurs. Ces renseignements doivent demeurer en possession du leader pendant la sortie

Pour un exemple de ce formulaire, consultez le site www.uqac.ca/lerpa ou le «Manuel de référence sur la gestion des risques et de la crise». Pour les sorties intermédiaires, on peut utiliser le formulaire conjoint «Contrôle médical, acceptation des risques et des politiques» disponible au Service des immeubles et équipement.

□ Validation des cas médicaux

Le leader doit évidemment réagir selon les informations reçues sur le formulaire de contrôle médical ! Si un participant note sur le formulaire qu'il prend des comprimés de sulphapyridine, cette information est inutile au leader qui ne comprend pas du tout les effets lorsque ce médicament n'est pas ingéré régulièrement. Au minimum, une vérification auprès du participant est requise, ou mieux encore, il faut obtenir les informations requises auprès d'un spécialiste de la santé.

□ Dix documents en main

Tout leader ou co-leader d'une sortie de niveau de difficulté 2 à 4 doit normalement avoir en sa possession sur le terrain les dix documents suivants :

- 1) Numéros de téléphones d'urgence
- 2) Résumé des informations médicales des participants (et intervenants)
- 3) Plan pour les cinq scénarios pessimistes
- 4) Copie des politiques et procédures à respecter
- 5) Permis et droits d'accès
- 6) Carte annotée
- 7) Horaire et objectifs
- 8) Entente de communication avec l'ange gardien
- 9) Formulaires de rapport d'accidents ou de presque accidents
- 10) Formulaires de suivi médical d'un patient

Certains leaders rangent ces documents dans la trousse de premiers soins, d'autres préfèrent un porte document.

□ Contrôle des véhicules, remorques et embarcations

Si la sortie inclut des parcours en véhicule motorisé, avec ou sans remorque, et/ou en embarcation motorisée, il faut alors contrôler plusieurs éléments qui sont reliés aux risques particuliers que ces engins représentent.

1. Valider que les personnes qui conduisent sont détenteurs de licences valides
2. Valider que les engins sont en bon état de fonctionnement à l'aide d'un «check-list»
3. Respecter les contrats de location et les exigences des assurances s'il y a lieu
4. Tenir le «log book» de kilométrage et de temps de conduite

Le Service des immeubles et équipement dispose des formulaires qu'il est obligatoire de remplir afin de répondre aux exigences du ministère des transports à cet égard.

SIGNATURE DU SPÉCIALISTE DES PLANS D'URGENCE

Les vérificateurs responsables d'une sortie sont choisis selon le niveau de difficulté de la sortie.

Pour les sorties intermédiaires (niveau 2), les candidatures des responsables de la vérification doivent être autorisées par l'unité administrative et ensuite validées par le comité de gestion des risques de l'UQAC. Cette liste doit ensuite circuler auprès des membres de l'unité.

Pour les sorties difficiles ou très difficiles (niveau 3 ou 4), les seuls spécialistes autorisés par l'UQAC sont les professeurs, chargés de cours ou professionnels du secteur plein air de l'institution.

Dans tous les cas, le spécialiste qui signe le plan d'urgence ne doit pas faire partie de la sortie !

CONSEILS AUX LEADERS

La liste d'équipement du participant est une chose, la liste des leaders en est une autre. Sur le plan personnel, le leader utilise la liste du participant ; lui aussi a besoin de vêtements et de sa trousse d'hygiène personnelle... Il se fie aussi sur la liste des participants comme aide-mémoire pour rassembler tout l'équipement fourni. Mais en tant que leader, sa liste personnelle contient d'autres types d'éléments, car il doit penser à toute l'arrière-scène. La liste du leader peut se consolider en choisissant parmi les éléments suivants:

- Aide-mémoire dernière minute
- Items qui empêchent la réalisation du projet pour fins de vérification finale
- Items « au cas où les participants oublieraient »
- Documents essentiels à transporter
 - Téléphones d'urgence
 - Procédures en cas d'urgence ou de crise
 - Informations médicales des participants et contacts d'urgence
 - Horaire
 - Cartes
 - Menu
 - Copie de règles et lois qui concernent la sortie
 - Copie des politiques et règlements de l'UQAC
 - Permis et droits d'accès
 - Contrats de location, d'assurances et immatriculation des véhicules
 - Systèmes de contrôle des minibus, véhicules, embarcations ou remorques
 - Journal de bord
 - Rapport de prévision météorologique
- Items nécessaires en cas d'urgence
- Articles pédagogiques pour les ateliers ou items nécessaires aux activités spéciales
- Distribution de la nourriture et de l'équipement de groupe - qui transporte quoi?
- Aide-mémoire sur les procédures avant départ
- Aide-mémoire sur les briefings de sécurité
- Contenu de trousses
 - Trousse de premiers soins
 - Formulaires de rapport d'accidents ou de presque accidents
 - Formulaires de rapport de la condition médicale d'un blessé
 - Trousse de réparation
 - Trousse de bécasse de fortune
 - Trousse des commodités de cuisine
 - Trousse d'épices
 - Trousse de batterie de cuisine
 - Trousse de vaisselle
 - Trousse de lavage de vaisselle
 - Trousse de lavage de personnes ou de vêtements

Veillez consulter le «Manuel de référence sur la gestion des risques et de la crise» pour plus de détails.

RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DES LEADERS

1. Remplir et faire vérifier le plan d'urgence (et ses annexes) par un spécialiste des plans d'urgence
2. Acheminer une copie du plan d'urgence et de ses annexes aux agents de sécurité de l'UQAC et à l'ange gardien
3. Rejoindre l'ange gardien à la fin de la sortie pour fermer le plan d'urgence
4. Fournir un rapport de sortie à l'unité administrative

RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DES AGENTS DE SÉCURITÉ DE L'UQAC

1. Aviser immédiatement l'unité administrative et le service des communications institutionnelles en cas de crise (incident majeur ou décès). Aviser le leader de la sortie de ne pas parler aux médias. Noter l'heure de toute communication ou démarche entreprise.
2. Fournir le plan d'urgence aux agents de la Sureté du Québec

RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DE L'ANGE GARDIEN

1. Aviser immédiatement les agents de sécurité, l'unité administrative et le service des communications institutionnelles en cas de crise (incident majeur ou décès). Ne pas parler aux médias, les référer au service des communications institutionnelles et aviser le leader de faire de même. Noter l'heure de toute communication ou démarche entreprise.
2. Prêter main forte au leader en cas de besoin.

RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DU SERVICE DES IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENT

1. S'assurer de disposer en tout temps de formulaires de plan d'urgence et des autres formulaires qui y sont associé, ainsi que d'exemplaires de ces directives pour sorties hors campus.

NB Pour toutes questions ou commentaires reliés à ce document, veuillez contacter le comité de gestion des risques de l'UQAC via le Service des immeubles et équipements.

Dans ce document, le masculin est utilisé à titre épicène.

Recherche et rédaction :

*Dr André-François Bourbeau
Directeur
Laboratoire d'Expertise et de Recherche en Plein Air
Université du Québec à Chicoutimi*

© 2007 Tous droits réservés